

REFERENT-E-S SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

 **5 jours (35 heures)**

 L'Isle-d'Espagnac

 **1, 2, 3, et 22, 23 juin 2026**

5, 6, 7 et 26, 27 octobre 2026

 **Prix net participant 2 250€**

DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 3 jours avant en fonction du nombre de participants

MODALITÉS D'ACCÈS :

Sur entretien préalable et validation du besoin avec un conseiller puis un bulletin d'inscription dument complété

PUBLIC VISÉ

Personne désignée pour occuper la fonction de référent santé et sécurité au travail et prévention des risques professionnels ou amenée à l'être.

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices, quiz et cas pratiques.

OBJECTIFS

OBJECTIFS ET APTITUDES

- Appréhender les missions du référent santé et sécurité.
- Acquérir les connaissances pour mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels.
- Devenir acteur de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail.

PROGRAMME ET COMPÉTENCES

INTRODUCTION

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Les accidents du travail, les accidents de trajet, les maladies professionnelles : définitions, statistiques, indicateurs.

LA RÉGLEMENTATION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Le droit international.
- La législation européenne.
- La législation du travail en France.
- Le code du travail.
- Les normes.
- La veille réglementaire.

L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- La prévention dans l'entreprise : l'employeur, le référent santé et sécurité, le CSE, l'encadrement, les salariés.
- Les acteurs externes : Inspection du travail, CARSAT, Médecine du travail

LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS

- La responsabilité civile.
- La responsabilité pénale.
- La délégation de pouvoirs.
- Jurisprudence- exemples.

L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES, L'ANALYSE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LA MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DE PRÉVENTION

- Les risques et les moyens de prévention : incendie, risques chimiques, manutention et TMS, les RPS, les interventions des entreprises extérieures.
- Le Document Unique et le Papripact.
- L'analyse des accidents du travail.

INFORMATIONS

Restaurant et hébergement
paiement sur place (CB, chèque,
espèces)

NOS INDICATEURS :

[indicateurs-FC-
qualiopi-123-2024-
avec-2023.pdf](https://indicateurs-FC-qualiopi-123-2024-avec-2023.pdf)(ccicharente-
formation.fr)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR NOS INDICATEURS



SITE DE FORMATION HANDI-ACCUEILLANT

IDENTIFIER LE CADRE JURIDIQUE ET LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN DANS LA PRÉVENTION DE CES AGISSEMENTS : PRÉVENIR / DETECTER / RÉAGIR

- Définitions et enjeux de la mise en place d'un SMSST.
- La mise en place d'un SMSST.
- Les référentiels de management de la santé et de la sécurité : Mase, ISO 45001.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des acquis par le formateur en fin de session